

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 17 (1876), p. 169-172

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1876__17__169_0

© Société de statistique de Paris, 1876, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 7. — JUILLET 1876.



I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{er} AVRIL 1876.

La séance est ouverte à 4 heures, sous la présidence de M. L. Lunier.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Le secrétaire général présente, de la part de leurs auteurs, les ouvrages suivants :

Statistique médicale de l'armée française, en 1874. — 1 vol.

Statistique de la province de Ferrare (en italien). — 1 vol.

Annuaire de la ville d'Udine (en italien). — 1 vol.

Smithsonian report. — 1 vol.

Charité of Massachusetts report. — 4 vol.

M. Renaud offre à la Société le premier numéro de la *Revue géographique*, dont il est le rédacteur en chef, et informe la Société qu'une place importante est réservée dans ce recueil à la statistique. Il cite, à ce sujet, l'article que M. Loua y a inséré, et dans lequel est expliquée sa méthode de cartographie statistique.

La séance est suspendue pendant un quart d'heure pour le règlement d'une affaire soumise à la délibération du bureau. A la reprise de la séance, le président présente la candidature, en qualité de membre titulaire, de M. A. Michon, chef de bureau du service pénitentiaire au ministère de l'intérieur, qui, après avoir collaboré pendant douze ans à la confection de la statistique que publie annuellement l'administration pénitentiaire, a été chargé, à partir de 1867, de la direction de ce travail.

Conformément au règlement, le vote sur cette candidature est renvoyé à la prochaine séance.

L'ordre du jour appelle la lecture d'un travail de M. Flechey sur la population de l'Irlande et ses immigrations. Cette communication, qui repose sur des documents inédits ou peu connus, a été insérée dans le numéro d'avril.

La parole est ensuite accordée à M. Tschouriloff, mais, vu l'heure avancée, l'honorable membre cède son tour d'inscription à M. Levasseur, qui résume les principaux traits d'un rapport dont il a été chargé par la commission d'organisation

du congrès de statistique de Buda-Pesth, et qui est relatif à la statistique considérée comme sujet d'enseignement. Nous nous empresserons de reproduire ce remarquable travail dès qu'il aura été publié par les soins du congrès.

La séance est levée à 6 heures.

II.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MAI 1876.

La séance est ouverte à 4 heures, sous la présidence du D^r Bertillon.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 1^{er} avril, lequel est adopté sans réclamation, et dépose sur le bureau les ouvrages ou documents ci-après :

Statistique de Prusse, concernant la population, la météorologie, les finances et le recensement des animaux domestiques. 4 vol.

Documents italiens : Mouvements de la population en 1874; Statistique de la navigation et de la marine marchande; Situation des chemins de fer; Annales du ministère de l'agriculture et du commerce. 4 vol.

Documents danois relatifs au commerce et à la fabrication des eaux-de-vie. 2 vol.

— *hongrois* : Statistique des causes de décès et mouvement des constructions à Bude-Pesth. 2 vol.

M. le président donne lecture d'une dépêche qui lui a été adressée par le secrétaire général de la Société de statistique de Londres pour l'informer que dans sa séance du 13 avril elle a décerné, à l'unanimité, le titre de *membre honoraire* au président actuel de la Société de statistique de Paris. Notre président, M. Léonce de Lavergne, sénateur, à qui cette décision a été notifiée, s'est empressé d'écrire à son collègue de Londres pour lui exprimer ses remerciements tant en son nom qu'à celui de notre Société qui, en le nommant son président, lui a valu le titre dont il vient d'être honoré.

La Société décide que mention sera faite au procès-verbal de l'acte de la Société de Londres, si flatteur pour celle de Paris et qui doit resserrer encore les liens fraternels qui les unissent, et par réciprocité elle accorde à l'unanimité le titre de membre honoraire au président actuel de la Société de statistique de Londres et à ses successeurs.

Il est fait ensuite lecture d'une demande de l'Institut des Provinces de France tendant à obtenir, pour son recueil, une notice historique sur la Société de statistique de Paris. M. le secrétaire est prié de vouloir bien la rédiger et se charge de la transmettre à destination.

M. le président, continuant à dépouiller la correspondance, lit une lettre de M. Jules Robyns dans laquelle ce membre exprime le vœu que les diverses sociétés savantes de Paris réunissent leurs efforts de manière à figurer en commun à l'Exposition universelle de 1878.

L'idée de M. Robyns est favorablement accueillie, mais, avant de prendre une décision, il est convenu que des pourparlers seront engagés par M. H. Passy avec la Société des économistes, par M. Bertillon avec la Société d'anthropologie, par MM. Lunier et Vacher avec les Sociétés de tempérance et de météorologie.

M. le D^r LUNIER, qui avait été chargé dans une des précédentes séances de faire un rapport sur l'utilité qu'il y aurait à créer dans notre pays une commission centrale de statistique, annonce qu'il sera en mesure de présenter son travail à la prochaine réunion. A ce sujet, M. H. PASSY appelle l'attention du rapporteur non-seulement sur les progrès que la statistique devrait à une institution de ce genre, au point de vue de la régularité des méthodes, mais encore sur le grand nombre d'éléments nouveaux dont elle pourrait s'enrichir. C'est ainsi qu'au ministère des finances bien des documents sont recueillis qui ne reçoivent qu'une publicité insuffisante, comme, par exemple, le nombre des contrats portant dot, la valeur des successions en bien mobiliers et immobiliers, l'enregistrement des baux, etc., dont on pourrait tirer, au point de vue de la connaissance de la richesse publique, les renseignements les plus importants.

L'ordre du jour appelle la lecture d'un mémoire de M. Tschouriloff sur les causes de la dégénérescence actuelle des peuples civilisés, et dont la principale est, selon lui, la *sélection militaire*.

Dans ce travail, l'auteur établit théoriquement, en s'appuyant sur le chiffre de la population, de l'effectif des armées, de la fécondité par âges, etc., quel doit être, en France, l'accroissement proportionnel des infirmités héréditaires par suite de l'élimination considérable qui s'est produite sur le nombre des hommes valides durant les grandes guerres de la Révolution et de l'Empire, c'est-à-dire de 1792 à 1815.

En prenant pour unité la proportion initiale de ces infirmités, il établit que de 100 cette proportion s'élève à 163, c'est-à-dire à son maximum, en 1834; qu'elle descend à 131 en 1849, et se relève à 158 en 1864.

Passant ensuite à l'examen des faits, il prouve que pour un certain nombre d'infirmités, comme le goître, les hernies, la myopie, certaines maladies de la peau, l'observation confirme la justesse des vues qu'il a exprimées *à priori*.

L'auteur ajoute que dans d'autres pays, comme la Saxe et la Prusse, le mouvement d'accroissement des infirmités tient à la même cause, à savoir : l'élimination des hommes valides causée par la guerre. Il explique enfin de la même manière la diminution considérable qui s'est produite en Suède, depuis 1751, dans le nombre des vieillards.

Cette lecture provoque de la part des membres présents quelques observations que nous résumons ainsi qu'il suit :

M. LUNIER demande d'abord si l'auteur a tenu compte, dans ses calculs, des changements importants apportés à certaines époques dans la composition des contingents, l'accroissement des contingents ayant pour effet de modifier le taux des exemptions; enfin, en ce qui concerne plus particulièrement le goître, il fait observer que le nombre des individus atteints de cette infirmité s'est trouvé subitement augmenté par suite de l'annexion de la Savoie.

M. TSCHOURILOFF répond que les faits qu'il a mis en lumière sont trop généraux pour être modifiés par ces causes particulières. Il se produit alors une dépression dans la courbe du phénomène, mais sans qu'il y ait de changement dans le sens général.

M. BERTRAND fait observer que la présence sous les drapeaux des hommes valides a pu avoir pour effet d'améliorer la race dans les pays où les corps dont ils font partie ont pu cantonner. Mais, là encore, M. TSCHOURILOFF ne voit qu'un détail qui ne change en rien le principe général qu'il a établi, en prouvant que la dispa-

rition des hommes valides de l'armée a eu une influence funeste sur l'état des populations.

En ce qui concerne la diminution des vieillards suédois, à laquelle le préopinant fait allusion dans son travail et qui est confirmée par une observation de M. Passy, M. le D^r VACHER demande à ajouter quelques détails nouveaux. Il dit qu'en 1868 on n'a constaté, à Paris, que 2 décès de centenaires, et en 1869, 4, pour une population qu'on peut évaluer à 4,900,000 habitants; or, en 1743, avec une population qui ne dépassait pas 600,000 habitants, on a trouvé inscrits sur les *mortuaires* des paroisses, 8 décès d'individus âgés de 100 à 107 ans, et sur les mortuaires de l'Hôtel-Dieu, 6 autres décès de 100 à 105 ans, c'est-à-dire, toute proportion gardée, quarante-sept fois plus qu'aujourd'hui.

En remontant plus haut encore, on constate le même fait.

Le recensement opéré en Italie, sous l'empereur Vespasien (Piine, VII, 49), établit que dans une seule région administrative, la huitième, comprenant toute la Gaule cispadane, il fut trouvé 124 centenaires; or, en 1861, le recensement italien a montré que dans la même région, pour une population de 2 millions d'habitants, on n'a compté que 2 centenaires. Même en supposant les différences les plus considérables entre la population de ce pays aux deux époques, on voit dans quelle proportion tout à fait extraordinaire le nombre des centenaires a diminué.

Du reste, on reconnaît dans presque tous les pays et même en Russie qu'il y a beaucoup moins de vieillards qu'autrefois; on se plaît cependant à croire que partout les conditions de la vie se sont améliorées: la moyenne a sans doute gagné, mais peut-être l'intensité de la vie s'est-elle affaiblie dans la classe des hommes privilégiés.

Cette discussion paraissant épuisée, M. FLECHEY demande à présenter une analyse sommaire du travail qu'il vient de publier dans la *Revue de France* sur les possessions australiennes, et il fait ressortir que dès maintenant/les colonies de Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud peuvent, par l'excédant des naissances, assurer l'accroissement de leur population. Il montre enfin que, malgré les énormes progrès accomplis, il reste une marge bien plus grande encore pour les progrès futurs.

A la suite de cette communication, il est procédé à l'élection, comme membre titulaire, de M. A. Michon, chef de bureau au ministère de l'intérieur. M. Michon est admis à l'unanimité.

La séance est levée à 6 heures.
